

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine de  
compétences par thèmes

Sous matière : Politique  
de la ville-habitat-  
logement

**OBJET :**  
**CREATION  
D'UNE  
PEPINIERE  
COMMERCIALE  
ET ARTISANALE  
- APPROBATION  
DE LA  
DEMARCHE  
PARTENARIALE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 21.09.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 21.09.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU :

**04 OCT. 2018**

Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices,

**Procurations :**

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
Mme EL. KAHAZ Sarah donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme SOULIER Agnès,

Dans le cadre de l'opération Bourg Centre initiée par la Région Occitanie, la ville de Castelnaudary et la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois ont souhaité mettre en œuvre un projet global de valorisation et de développement et organise le partenariat entre la Région Occitanie, le Département de l'Aude, la commune, le CAUE de l'Aude, la Caisse des Dépôts et Consignations Occitanie et l'EPF Occitanie.

Ce projet global s'inscrit autour de 4 axes majeurs :

- Renforcer l'attractivité du bourg centre par l'accompagnement des nouvelles populations : création d'un pôle social, éducatif, sportif et culturel, construction d'un cinéma, aménagements d'espaces publics,
- Revaloriser le cœur de ville : opération programmée de l'habitat, rénovation des façades, ...
- Développer les pratiques innovantes en matière sociale et commerciale : « pépinière d'entreprises commerciales », plan d'alimentation territoriale, espace tiers lieux
- Consolider la vocation touristique du bourg centre autour du patrimoine : parcours patrimonial, aménagements, valorisation du patrimoine gastronomique, signalétique...

Pour cela, les signataires ont convenu de la nécessité d'agir sur l'ensemble des fonctions du centre-ville : commerce, habitat, services, emploi, culture, espaces publics, déplacement, identité, afin de recréer de la polarité.

Une démarche partenariale entre la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois, la commune de Castelnaudary, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude et l'Office du Commerce Chaurien ainsi que les actions mises en œuvre permettraient de :

- Concrétiser la création d'une pépinière d'entreprises commerciales et artisanales, située en rez-de-chaussée des Halles, sur la Place de Verdun à Castelnaudary
- Définir les modalités de coopération et les missions des signataires

La pépinière d'entreprises commerciales et artisanales vise à proposer à un créateur d'entreprise de tester, pendant plusieurs mois, son projet entrepreneurial et s'inscrit dans une stratégie de dynamisation du centre-ville.

Cette approche innovante permettra de :

- Faciliter le parcours de la création d'entreprise par la mobilisation des différentes structures d'accompagnement et la mise en œuvre de conditions propices à favoriser le bon développement des activités (loyer très compétitif, absence de pas-de-porte ou droit au bail, accompagnement technique...).
- Favoriser la création d'entreprises afin de redensifier le secteur du centre-ville et redonner souffle à des rues dévitalisées.
- Réimplanter des locaux commerciaux à des emplacements stratégiques du centre-ville dans l'optique de le consolider et de favoriser la réimplantation d'autres activités.
- Pourvoir à la demande des consommateurs par la création d'une offre commerciale de proximité.

Une convention de partenariat sera signée afin de préciser les engagements de chacune des parties en présence et des modalités de mise en œuvre de cette action innovante.

Un comité de pilotage et de suivi de l'opération sera constitué.

Comme représentant de la commune, il est proposé la candidature de Monsieur Philippe GUIRAUD, Maire Adjoint chargé du développement économique, du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** la proposition de nommer Monsieur Philippe GUIRAUD représentant la commune au comité de pilotage et de suivi de l'opération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir entre la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois, la commune de Castelnaudary, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude et l'Office du Commerce Chaurien.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT

CASTELNAUDARY, le 27 septembre 2018.

Le Maire,  
**Patrick MAUGARD**



Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20180927-DELIB236-DE  
Reçu le 02/10/2018